

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI 30 JANVIER 1864.

No. 5

L'INSTITUTEUR.

(Suite et fin.)

Plus tard, il n'y a pas vingt ans, l'éducation sortit de ce sommeil léthargique qui faisait trembler pour son avenir. Des hommes de cœur et de talent, se trouvant dans la position d'enseigner, prirent la résolution de régénérer la classe enseignante en Canada et de placer l'Instituteur sur un pied honorable pour sa classe et pour le pays ; ils travaillèrent à faire connaître au peuple les bienfaits de l'éducation, et l'engagèrent à ne recevoir pour instruire ses enfants que des hommes dignes, par leur savoir et par leurs mœurs, de porter ce beau et noble titre de maître d'école.

Car, comme le dit Victor Hugo : " Avez-vous jamais réfléchi à ce que c'est qu'un maître d'école, à cette magistrature où se réfugiaient les tyrans d'autrefois comme les criminels dans un temple, lieu d'asile ? Avez-vous jamais songé à ce que c'est que l'homme qui enseigne les enfants ? Vous entrez chez un charron : il fabrique des roues et des timons ; vous dites : " c'est un homme utile." Vous entrez chez un tisserand : il fabrique de la toile ; vous dites : " c'est un homme précieux." Vous entrez chez un forgeron : il fabrique des pioches, des marteaux, des socs de charrue ; vous dites, c'est un homme nécessaire. Ces hommes, ces bons travailleurs, vous les saluez. Vous entrez chez un maître d'école, saluez plus bas ; savez-vous ce qu'il fait ? Il fabrique des esprits.

" Il est le charron, le tisserand et le forgeron de cette œuvre dans laquelle il aide Dieu : l'avenir."

A présent donc, on voit avec plaisir ces quelques années passées, car ce sont des années de luttes, de vie, de mouvement ; ce sont des années où ont brillé des talents et de rares courages. Aujourd'hui, grâce à ces hommes, les Instituteurs sont devenus quelque chose ; on compte avec eux, on leur accorde quelques améliorations, parce qu'ils les demandent, parce qu'ils s'en rendent dignes, parce qu'ils cherchent à mériter davantage.

La classe enseignante est certes fière des réformes qui ont été opérées depuis quelques années. Des institutions de bienfaisance et de progrès pour son agrandissement ; des écoles normales destinées à fournir à la société des instituteurs habiles, instruits et dévoués ; des associations qui ont pour but de rallier sous un même drapeau tous les Instituteurs Canadiens, et qui, nous n'en doutons pas, finiront par atteindre leur but ; des hommes chargés d'inspecter les écoles, et qui sont appelés, s'ils remplissent avec zèle leur mission, à faire avancer rapidement la classe enseignante ; des écoles nombreuses qui deviendront peut-être lucratives, espérons-le ; une population commençant à apprécier les avantages incalculables qui résultent d'une bonne éducation ; tout est là pour prouver que l'Instituteur existe et qu'il y a des hommes qui méritent véritablement ce titre si glorieux.

Mais il ne faut pas se faire illusion ; notre classe n'a pas atteint son dernier degré de perfection ; elle demande plutôt avec urgence des réformes salutaires, sinon, après avoir été relevé avec tant de trouble et de fatigue, notre vaisseau pourrait bien sombrer en vue du port où se trouvent la sûreté, l'abri, le bonheur.

Mais, dira-t-on, la classe enseignante ou l'éducation, — car il est impossible de séparer l'une de l'autre, — est-elle si négligée qu'on le pense généralement ? Je réponds : Oui. Car enfin, autour de nous, nous ne voyons que des Instituteurs qui, lassés de leur pénible besogne, sans espoir de voir s'améliorer leur situation, laissent l'enseignement pour exercer ailleurs un emploi qui les rendra plus heureux et qui leur promet un salaire plus élevé. Au milieu de nous, même, parmi ceux qui sont demeurés sous l'étendard de l'enseignement, il y en a beaucoup qui n'attendent qu'une situation un peu avantageuse pour tout abandonner ; on désire, on attend avec impatience ce jour qui sera comme le jour de délivrance pour le captif, comme le jour de retour pour le prisonnier. Et on ne peut guère les blâmer, car dans le siècle où nous vivons, siècle matérialiste, siècle d'argent, toute prime mérite salaire, et tout succès dépend de l'encouragement ; chacun cherche son intérêt personnel avant

celui de sa classe, même avant celui de son pays ; c'est malheureux, c'est triste à avouer, sans doute, mais c'est un fait reconnu.

On ne fait plus rien par simple dévouement, on veut bien être les apôtres d'une noble cause, mais non pas des martyrs ; on veut bien être les athlètes rentrant dans l'arène pour combattre pour le bonheur des peuples, mais on exige la récompense du gladiateur.

Ces améliorations que nous avons obtenues et qui servent à constater l'existence de la classe enseignante et le progrès qu'elle a fait en quelques années ne sont donc, pour ainsi dire, que secondaires pour nous ; car, ce malaise qu'éprouve l'Instituteur, ce besoin qu'il ressent de désertier le drapeau de l'instruction de la jeunesse, prouve que ce qui rend une classe forte et puissante, manque complètement à la nôtre, prouve qu'un principe vital, que de hautes institutions ne peuvent remplacer, lui font défaut.

Dans la société, tous les membres d'une classe ont en général l'espoir de parvenir un jour à une position relativement élevée et lucrative ; de jouir, après de longs travaux, de quelques jours tranquilles et heureux ; seul l'Instituteur ne voit pour lui aucun avenir ; seul il se voit condamné à végéter toute sa vie dans le malheur, la misère et l'obscurité.

Un maigre salaire de £10 à £50, telle est la rémunération ordinaire accordée à cet homme de dévouement et de labeur. Il travaillerait 20 ans, 30 ans, que ce salaire n'augmenterait pas de £10.

Personne, nous supposons, n'osera prétendre que cette somme, avec laquelle l'Instituteur doit vivre et élever sa famille, soit raisonnable et puisse lui permettre de faire des épargnes pour le temps où le rude travail de l'enseignement aura épuisé ses forces, ruiné sa santé. Mais que pensera-t-on à présent, si l'on examine que ces quelques misérables louis lui sont payés avec une irrégularité on ne peut plus déplorable, dont on n'a même aucune idée. Il n'est pas rare de rencontrer des municipalités scolaires qui doivent à un Instituteur cinq ou six mois d'enseignement ; il n'est pas rare de voir l'Instituteur courir les secrétaires-trésoriers pour mendier quelques piastres d'un salaire si rudement gagné ; il est plus fréquent encore de voir des années presque entières de travail passer aux mains d'un épicier, ou autre personne, qui profite du paiement irrégulier de l'Instituteur pour l'exploiter. Et l'on voudrait que l'Instituteur fût content de son sort et ne désirât pas laisser l'enseignement !

Ces paroles, comme on pourrait peut-être le penser, n'ont pas pour but de jeter le découragement parmi nos confrères ; nous ne venons pas, apôtres apostats, jeter un cri

d'alarme et les exhorter à désertier leur carrière, toute ingrate qu'elle est ; non, à Dieu ne plaise que nous nous rendions jamais coupables d'une semblable action ; à Dieu ne plaise que nous voulions engager nos confrères à désertier une cause aussi belle et aussi sainte que celle de l'éducation de notre jeune population ; mais, ayant à parler de la classe enseignante, nous ne pouvons nous empêcher de toucher à l'obstacle de ses progrès, ayant à parler des Instituteurs, nous devons parler de leur triste position.

Placés sous le contrôle de commissaires ignorants ou qui agissent souvent par caprice ou parcimonie ; obligés de souffrir patiemment les tracasseries de parents qui, dans certaines paroisses surtout, se font une espèce de malin plaisir à le tourmenter ; contraints souvent de plier bagage, parce qu'on ne veut pas augmenter leur salaire de quelques louis ou qu'on veut même le diminuer ; tels sont les troubles nombreux, la cause des chagrins amers que ressentent les Instituteurs.

Oui, peu rémunérés, mal payés, sans force au milieu de parents puissants et rigoureux ; courbant souvent la tête sous des commissaires ignorants et partiaux : voilà ce qui empêche tant de jeunes gens instruits, laborieux, pleins de cœur et de talent, et qui encombrant aujourd'hui les classes dites libérales, de venir s'enrôler sous la noble, mais bien méprisée bannière de l'enseignement, où ils sacrifieraient sans retour leur bonheur, leurs rêves, leur vie pleine d'avenir et d'espoir ; voilà ce qui porte le découragement parmi les Instituteurs qui meurent avant le temps, usés par le travail, brisés par les fatigues et les douleurs, afin de pouvoir donner aux générations futures des preuves de l'amour qu'ils portent à leur patrie.

Est-ce là la récompense que doivent attendre ceux qui se dévouent généreusement à la sainte et noble mission d'éclairer les peuples, de travailler au progrès des sociétés et de répandre partout les inappréciables et éternels bienfaits de l'éducation ?

FONDS DE PENSION AUX INSTITUTEURS.

Peu de classes d'hommes ont autant besoin d'une caisse d'épargnes, que la classe enseignante.

En effet, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la manière dont sont traités les instituteurs ; il suffit de connaître le mince salaire qui leur est alloué, l'état de gêne dans lequel ils vivent lorsqu'ils jouissent du bienfait de la santé, pour se convaincre de l'état misérable et désespérant qui devient leur partage lorsque la maladie vient les frapper.

L'ouvrier malade peut faire continuer les affaires de son atelier par un employé fidèle, le marchand continue son négoce au moyen de commis qu'il a initiés à son commerce, et tous deux peuvent réaliser certains bénéfices qui leur permettent de traverser l'épreuve de la maladie, sans que leurs affaires en souffrent considérablement, tandis que l'instituteur, frappé d'une maladie qui l'empêche de tenir son école pendant un temps un peu prolongé, voit son revenu cesser entièrement; bien plus, il est forcé de quitter l'humble logis qu'il habite pour faire place à son successeur, et d'aller demander un abri et du pain aux âmes charitables.

Voilà le sort inévitable qui attend chacun des instituteurs, lorsque ses forces épuisées par le rude travail qu'il s'est imposé, lorsque les infirmités et la vieillesse le forceront à prendre du repos: repos qui sera pour lui sans jouissance, repos plein d'amertume, repos plus pénible que que le plus pénible travail, puisqu'il l'obligera quelquefois à mendier le pain de la charité publique.

Ceux qui suivent les affaires d'éducation dans ce pays, qui savent que 17 instituteurs, à part les professeurs des écoles normales, reçoivent un salaire variant de \$400 à \$500, et que 36 seulement touchent \$300 à \$360, tandis que tous les autres ne reçoivent qu'un salaire de \$160 à \$250, se convaincront de l'économie avec laquelle vivent les instituteurs pour subsister au jour le jour; ils verront aussi qu'il leur est impossible de faire des épargnes pour l'avenir. Qu'est-ce en effet que \$250, \$300 et même \$400 pour une famille?

Il n'est pas nécessaire de plus longs commentaires; les chiffres que nous venons d'exposer au public parlent assez éloquentement par eux-mêmes, pour prouver que l'instituteur ne peut, avec son trop faible salaire, faire des épargnes pour ses vieux jours ou pour les temps de maladie, et qu'il lui faut une grande économie, qu'il se soumette à des privations continuelles, qu'il s'abstienne des moindres dépenses pour les plaisirs les plus permis, s'il veut procurer à sa famille le strict nécessaire de chaque jour.

De là la nécessité d'une caisse d'épargnes soutenue par le gouvernement, d'une caisse d'épargnes qui mette l'instituteur à l'abri de la misère, du besoin et de la honte, d'une caisse d'épargnes qui l'exempte des cuisantes inquiétudes qui obsèdent incessamment tout homme qui, un jour ou l'autre, peut se trouver sans soutien, sans secours, sans abri, sans pain, d'une caisse d'épargnes, qui non seulement peut le garantir contre le besoin dans la maladie, mais qui de plus sera le soutien de sa famille lorsque la mort l'en séparera.

Nous croyons donc nécessaire à la veille d'une session, d'attirer l'attention de la législature sur une question aussi vitale pour le corps entier

des instituteurs, et nous avons l'espoir qu'elle recevra toute l'attention qu'elle mérite.

En 1855, entre autres clauses amendant les actes d'éducation du Bas-Canada, se trouve la suivante:—

“ Il sera alloué une somme n'excedant pas deux mille piastres pour aider à former un fonds pour le soutien des instituteurs des écoles communes du Bas Canada devenus vieux ou épuisés par le travail, sous tels règlements qui pourront être adoptés de temps à autre par le Surintendant, ou par le Conseil de l'instruction publique du Bas-Canada, et approuvés par le Gouverneur en conseil; mais nul instituteur n'aura droit à une part du dit fonds s'il n'a contribué à tel fonds pour au moins quatre piastres par année, et s'il ne donne des preuves suffisantes de son incapacité, à cause de son âge ou de la perte de santé occasionnée par les fatigues de l'enseignement, à continuer plus longtemps d'exercer cette profession; et nulle allocation accordée à un instituteur quelconque n'excedera six piastre par année durant laquelle il a enseigné dans une école commune du Bas-Canada.” (19, 20, V. C. 14. S. 7. Statuts Refondus.)

Comme on le voit, dans l'établissement de ce fonds, comme dans tout ce qui se fait à l'égard des instituteurs, on a agi avec la plus entière parcimonie. Quand il a été question de créer un fonds aux employés publics, qui sont généralement bien rétribués, le montant qu'on a voulu consacrer à cet objet n'a été rien moins que de £30,000, et pour 4000 à 5000 instituteurs et institutrices, qui consacrent aussi leur existence à l'intérêt du pays, et cela pour une bagatelle, on s'est contenté de voter £500.

Les instituteurs ont depuis demandé une augmentation, mais inutilement.

En 1856, l'honorable Surintendant de l'éducation, avec une diligence bien louable, mit la caisse d'épargnes en opération, fit une série de règlements que l'on trouve à la page 147 de son rapport de 1856, et invita tous les instituteurs et institutrices à contribuer à ce fonds.

Voyons quel a été le résultat de la formation de cette caisse d'épargnes.

En 1857, 160 instituteurs et institutrices étaient déjà inscrits sur les registres de cette caisse d'économie, et la même année, 60 malades requèrent des secours. En 1861, le nombre des personnes secourues s'est élevé à 165, et en 1862 à 162.

Le montant distribué aux instituteurs malades en 1861 a été de \$4138.10, et en 1862, de \$2454.26. Les instituteurs qui ont reçu \$35 en 1861 n'ont reçu que \$21.39 en 1862. Une diminution aussi considérable dans les secours accordés aux instituteurs malades, n'est rien moins que rassurante.

Nous ignorons le nombre d'instituteurs et

d'institutrices inscrits actuellement au fonds de pension, mais il est à présumer qu'il n'a guère augmenté depuis 1857; la modicité des pensions accordées n'est guère propre à les porter à contribuer à un fonds qui menace de ne procurer que des secours qui ne seront bientôt que nominaux.

L'honorable Surintendant s'est plaint à diverses reprises du peu d'empressement que mettent les instituteurs à contribuer à cette caisse de secours : ce n'est pas sans quelque raison ; néanmoins, cette négligence a quelque excuse.

Pour rendre ce fonds de pension vraiment utile, pour le rendre digne de la confiance des instituteurs, afin que ceux qui sont déjà inscrits à ce fonds n'aient pas à regretter les sacrifices qu'ils ont faits, si l'on veut atteindre le but qu'on a eu en vue en l'établissant, il faut, 1^o. que le fonds soit suffisamment subsidié par le gouvernement pour assurer à chaque instituteur devenu vieux ou infirme le *maximum* de la loi actuelle, et que ce *maximum* devienne ainsi le *minimum*. 2^o. que la pension accordée à l'instituteur pendant sa maladie soit continuée, après sa mort, à sa femme ou à ses enfants.

Pour cela, il faut deux fonds distincts : 1^o. celui des instituteurs et des institutrices malades, vieux ou infirmes ; 2^o. celui des instituteurs mariés qui veulent assurer l'avenir de leur famille : les instituteurs mariés ayant ainsi une double prime à payer.

Au premier, qui existe déjà, comme nous l'avons vu, il faut une augmentation d'au moins £1000 annuellement ; au second, un secours annuel de £1000, du gouvernement ; en tout, une augmentation annuelle de £2000 ; somme considérable, si nous envisageons l'état actuel des finances du pays, mais qui serait d'un résultat immense pour les progrès de l'éducation.

Que le gouvernement établisse ainsi une caisse d'épargnes sur ce pied, et tous les instituteurs s'empresseront d'assurer leur avenir et celui de leur famille. Une somme de £2500 accordée chaque année serait suffisante pour rassurer l'instituteur contre le besoin.

Outre l'avantage matériel, pour l'instituteur, d'une bonne caisse, il y a encore à considérer les avantages qui en résulteraient pour l'éducation généralement ; ce serait un moyen de retenir dans l'enseignement un bon nombre de bons sujets, qui, effrayés par la triste perspective qu'ils ont devant eux, sont prêts à désertir les rangs dès qu'une occasion favorable viendra s'offrir à eux.

Le gouvernement a établi des Ecoles Normales d'où sortent chaque année des jeunes gens animés du meilleur désir de servir leur patrie en instruisant la jeunesse ; mais n'est-il pas à craindre que beaucoup d'entre eux, dégoûtés par le peu d'avenir qui s'offre à eux, laissent leur

état, et rendent inutiles pour l'enseignement les sacrifices que le gouvernement a faits dans ce but.

Le soutien d'une bonne caisse d'épargnes par le gouvernement est encore un acte de justice, parce que celui qui consacre sa vie, qui use sa santé, qui abrège souvent ses jours au service de la patrie, a droit de recevoir d'elle du secours lorsqu'il n'est plus en état de travailler.

Espérons donc que cette question si importante pour l'instituteur va recevoir toute la considération de la législature, et qu'enfin nous verrons luire pour la classe enseignante, des jours moins sombres, des jours plus sercins.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—Le *Morning Chronicle* annonçait il y a quelque temps que Lord Monck doit bientôt partir pour l'Angleterre, et qu'il ne reviendra probablement plus en Canada.

M. Chaffers, candidat du ministère, a été élu unanimement Conseiller Législatif pour le collège électoral de Rougemont, en remplacement de l'hon. L. A. Dessaulles, appelé à d'autres fonctions.

L'élection du comté de South-Leeds a porté à l'Assemblée Législative M. Jones par une majorité de 75 voix.

Etats du Nord.—Le congrès de Washington est sur le point, paraît-il, de prendre des mesures pour donner avis de l'abrogation du traité de réciprocité avec le Canada.

D'après le *World* de New-York, le gouvernement américain aurait encore reçu des informations relativement à une nouvelle attaque sur l'île Johnson,—attaque que complèteraient les Confédérés réfugiés en Canada.

On dit que le Nord ne tolérera point et reconnaîtra encore moins la nouvelle monarchie que l'on se propose d'établir au Mexique.

Etats du Sud.—Les journaux de Richmond rapportent que le Congrès a passé un bill qui soumet à la conscription tous ceux qui jusqu'à présent ont fourni des remplaçants.

Le siège de Charleston est temporairement suspendu. Cette ville n'a plus à souffrir que du feu des batteries fédérales de l'île Morris, où l'on a laissé une force suffisante pour manœuvrer les canons et défendre le fort.

Le président des Etats Confédérés, Jeff. Davis, a promis, paraît-il, de reconnaître

l'empire du Mexique, si Napoléon reconnaît et appuie la cause du Sud.

Mexique.—L'armée franco-mexicaine remporte tous les jours, sur les Juaristes, des avantages tels, qu'on considère la lutte militaire comme à peu près terminée.

On affirme que l'Archiduc Maximilien acceptera la couronne du Mexique, que lui offrent les notables du pays, et qu'il partira vers la fin de mars pour sa destination. Ce dernier fait a été annoncé officiellement par le général mexicain Almonte.

EUROPE.

France.—En réponse à l'adresse du Sénat, Napoléon a dit qu'en proposant le congrès il n'avait été inspiré que par des motifs pacifiques. Le Corps Législatif a voté un emprunt de 300 millions de francs.

Quatre individus, à mine suspecte, dont trois Italiens, tout récemment arrivés d'Angleterre, viennent d'être arrêtés à Paris, sur soupçon de conspiration. L'un d'eux a, dit-on, avoué le but de leur complot. On a trouvé à leur demeure quantité de poudre, quatre poignards, quatre revolvers, quatre fusils à vent et une grenade semblable à celle d'Orsini.

Une lettre très-importante a été trouvée sur l'un des prisonniers. Leur procès doit se faire en février.

Angleterre.—Le parlement anglais est convoqué formellement pour le 4 février.

La princesse de Galles est accouchée d'un fils, à Frogmore, le 8 de ce mois. La mère et l'enfant se portaient bien.

Vienne.—La *Correspondance générale officielle* de Vienne conseille aux petits états allemands de ne rien faire de précipité contre le Danemark, et de ne se livrer à aucune attaque.

On dit que l'agitation augmente dans toute l'Allemagne, et à Vienne on croit généralement à une guerre au printemps.

Danemark.—Le roi de Danemark a fait une adresse belliqueuse à l'armée, et a fait un appel à sa loyauté pour maintenir l'honneur du pays par la force, si c'est nécessaire.

Une dépêche télégraphique de Copenhague mande qu'environ 14,000 hommes de troupes de réserve ont été appelés sous les armes.

Pologne.—Les Polonais combattent toujours avec la même ardeur et le même succès. De son côté, la Russie ne cesse de les envoyer en Sibérie, par centaines, quand elle ne les fait pas monter à l'échafaud.

Hongrie.—Un manifeste révolutionnaire a été affiché dans les principales villes de la

Hongrie. Ce manifeste annonce l'établissement d'un comité général ayant pour but le maintien de l'indépendance de la Hongrie. Le gouvernement de l'Autriche se prépare à réprimer ce mouvement révolutionnaire.

Espagne.—Dans les Cortés espagnols, il a été présenté un bill pour fixer à 100,000 hommes la force de l'armée espagnole.

Etats pontificaux.—De nombreuses améliorations s'opèrent tous les jours dans ces Etats. Le gouvernement romain a accordé à divers entrepreneurs la construction de deux chemins de fer : ce qui porte à 6 le nombre des voies ferrées qui partent de Rome, savoir :

1. De Rome à la frontière toscane, par la vallée du Tibre et Civitta-Vecchia ;
2. De Rome à Ferrare par la Sabine, à travers l'Ombrie, les Marches et les légations ;
3. De Rome à Tivoli, à travers le Latium ;
4. De Rome à Frascati ;
5. De Rome à Naples, par les provinces de Velletri, de Frosinone, et les riches plaines de la Campanie ;
6. De Rome à Naples, à travers la campagne de Rome et les Marais-Pontins.

ASIE.

Inde.—Les dernières nouvelles reçues des Indes annoncent que le soulèvement des tribus des montagnes prend des proportions inquiétantes. Les troupes anglaises ont éprouvé des pertes très-sensibles.

Nouvelles Religieuses.

Mgr. l'Administrateur a adressé dernièrement à tous les curés du diocèse de Québec une lettre circulaire dans laquelle Sa Grandeur les engage à mettre leurs paroisses en garde contre ces agents recruteurs qui courent nos campagnes pour engager les jeunes gens à se rendre aux Etats-Unis, sous le spécieux prétexte de leur procurer de l'emploi dans certaines entreprises publiques, mais dans le but réel de les incorporer à l'armée américaine.

Les autorités ecclésiastiques en prenant cette louable initiative rendent un grand service au pays. L'action du clergé, unie aux efforts du gouvernement, aura, nous en sommes convaincu, l'effet de rendre la mission des agents américains assez ingrate pour les forcer à déguerpir.

Cette lettre circulaire a été lue dimanche dans la plupart des églises de cette ville.

(*Courrier du Canada* du 20 courant).

TRIDUUM A LA CONGRÉGATION.—Par un bref de Notre Saint Père le Pape, émané sur la demande du Général de la Compagnie de

Jésus, un Jubilé commémoratif du trois-centième anniversaire de la fondation de la Congrégation de Notre-Dame a été accordé aux membres des diverses congrégations affiliées à celle de Rome.

Un Triduum sera, en conséquence, célébré à la Congrégation samedi, lundi et mardi.

Les exercices, auxquels sont attachées de nombreuses indulgences, auront lieu, pour les deux premiers jours, le matin à sept heures. Mardi, jour de la Purification, fête patronale de la congrégation, les exercices auront lieu aux heures ordinaires des autres fêtes.

(Courrier du 25.)

LES FEUX SOUTERRAINS ET LES TREMBLEMENTS DE TERRE.

Qui n'a entendu parler de ces bouches ouvertes en différents points de la surface du globe, et par lesquelles les feux souterrains viennent s'épancher en bouillonnant sur cette surface ? Ces bouches sont toujours ouvertes sur le sommet ou les flancs de certaines éminences qu'elles ont elles-mêmes formées par leurs déjections. De temps à autre, le cratère du sommet s'ouvre et lance au loin tantôt de la fumée, des cendres, des scories, des pierres, tantôt de grosses masses de roches, et souvent un immense torrent de minéraux en fusion, connus sous le nom de *laves*, lequel s'épanche sur les flancs de la montagne, coule au loin dans la plaine, et parfois à une assez grande distance dans la mer, puis se fige en formant une nouvelle couche qui enveloppe la hauteur volcanique. Ces produits sont accompagnés de sourds mugissements, d'explosions effroyables, d'éclairs et de lueurs terribles qui en font le plus magnifique des grands phénomènes de la nature.

Les éruptions volcaniques produisent souvent de grands ravages ; renversent et ensevelissent des villes, couvrent des plaines immenses qu'elles dérobent à l'agriculture, comblent des golfes et refoulent les eaux de la mer en formant de nouveaux caps. L'an 79 de notre ère, une éruption du Vésuve, qui n'en avait encore fait aucune, de mémoire d'homme, engloutit sous sa lave ou sous des flots de cendre, plusieurs villes parmi lesquelles celles de Pompéïa et d'Herculanum, que des fouilles récentes, après plus de dix-sept siècles, ont tirées de leurs tombeaux. On a extrait de la première une foule de produits antiques dans l'état où ils se trouvaient lorsque les cendres du Vésuve asphyxièrent cette cité.

Il existe un très-grand nombre de volcans, soit éteints, soit en activité. Les montagnes de l'Auvergne sont de la première classe. Parmi les seconds, outre le Vésuve qui épouvante encore quelquefois la ville de Naples, assise à son pied, on remarque encore l'Étna qui domine

la Sicile, et dont la base s'étend à dix lieues à la ronde. Il y a des volcans qui jettent de la boue, de l'eau bouillante, ou simplement de l'air et certains autres gaz.

L'origine des feux volcaniques est encore assez incertaine. On pense communément aujourd'hui que les volcans donnent issue au feu central qu'on imagine composer la masse du globe, et qui, en quelques points, communique avec la surface au moyen de certains canaux. On peut admettre cette hypothèse, même sans croire au feu central. L'augmentation de la température qu'on observe en descendant de plus en plus sous la surface, prouve l'existence d'un foyer de chaleur souterrain.

Les tremblements de terre sont des phénomènes qui semblent le plus souvent indépendants de ceux des volcans, avec lesquels néanmoins il est difficile de ne pas leur supposer quelques rapports. Les secousses volcaniques ne s'étendent que dans un très-petit rayon ; les tremblements de terre se propagent à de très-grandes distances. De plus, ces derniers phénomènes ont lieu le plus souvent sans qu'il se produise nulle part d'éruptions volcaniques.

On peut aussi expliquer selon divers systèmes les tremblements de terre. On supposera si l'on veut que l'eau souterraine se trouvera *accidentellement* en contact, soit avec le feu central, soit avec la lave des volcans, soit avec quelque matière dont l'action chimique peut produire de la chaleur. Dans ces divers cas, elle sera rapidement vaporisée ou décomposée, et passera à l'état de gaz ; or, les gaz ou vapeurs, subissant une expansion énorme, joueront, par rapport à l'écorce du globe, le rôle de la vapeur d'eau sur les chaudières des machines qu'elles font éclater.

Quoi qu'il en soit de la cause ou du mode de production des tremblements de terre, ces effroyables secousses s'étendent bien plus au loin que l'action volcanique, et produisent bien d'autres ravages. Le sol se soulève et s'abaisse successivement sur une grande étendue : ces alternatives se répètent souvent pendant plusieurs minutes ; les édifices les plus solides sont renversés de fond en comble ; des villes disparaissent ; le terrain se disloque ; le lit des fleuves se découvre ; les sources tarissent ; d'autres naissent à leur place en des lieux différents ; le cours des rivières est changé ; la mer elle-même reculé ou s'avance sur de nouveaux rivages. L'année 1755 est célèbre par un désastre de ce genre qui renversa la ville de Lisbonne, et mit à découvert le lit du Tage, qui y forme un golfe profond. En 1822 un tremblement renversa la ville de Saint-Iago, capitale du Chili. Beaucoup de localités néanmoins éprouvent parfois de faibles secousses qui ne font aucun mal. Il est à remarquer que ces dangereux phénomènes sont pressentis par les animaux et annoncés par divers pronostics.

Les tremblements de terre et les volcans sont de ces faits naturels que les négateurs de la Providence objectent avec le plus de confiance aux croyants. Sans doute leur but utile nous est inconnu ; mais il est impossible de prouver qu'ils n'en aient pas un ; et peut-être, avec plus de science, l'homme les considérerait-il autrement qu'il ne fait. Admettons qu'ils n'aient aucune destination de ce genre ; nous les considérerons comme ces maux qui jettent parfois le trouble dans les fonctions de la machine humaine. Or, nos maladies et nos blessures déposent-elles contre la suprême Sagesse, qui a organisé notre machine et réglé les admirables fonctions de la vie ?

LA CHAMBRE NUPTIALE.

... Mon cœur battait quand je descendis de voiture à la porte d'Henri. J'allais le revoir après quinze ans d'absence. Nous avons été compagnons de marches et de cavalcades, compagnons de clairs de lune et de levers de soleil, compagnons de fêtes, de lectures, de rêveries, d'opinions, de chimères ; enfin, compagnons de vingt ans. Nous nous étions assis à la même table, la dernière fois, pour le festin de ses noces ; et le lendemain, au milieu de cette grande fête de sa vie, je lui avais dit adieu. Dérobant une heure à sa joie, il était venu me reconduire, seul, bien loin, ne pouvant me quitter, ni cesser de me parler de son bonheur. Je l'avais laissé l'homme le plus heureux du monde, au comble de ses vœux, bien établi, plein de confiance, plein de projets. Il ne songeait qu'à parer sa femme, qu'à embellir sa maison, qu'à planter son jardin. Je verrais comme ses enfants seraient bien élevés, il me les amènerait, je serais parrain du second, tout au moins du troisième... Depuis quinze ans, nous ne nous étions point revus ; depuis cinq ans, à peine nous étions-nous écrit.

Cependant, je n'ignorais pas qu'il avait prospéré, que sa vie était paisible, qu'il m'aimait toujours. Je savais, et j'en étais encore plus charmé, qu'il connaissait et qu'il aimait Dieu, et que je retrouverais dans l'ami de ma jeunesse un bon chrétien, un fervent catholique, un frère.

Sa maison était celle où je l'avais laissé. Il l'habitait depuis le jour de son mariage. Que de visites nous y avions faites avant ce jour ! que de conseils et de délibérations entre nous, pour la rendre digne de la souveraine qu'on y attendait ! Une vieille servante m'ouvrit : " Quoi ! c'est vous, Monsieur ! " Je la regardai : " Vous ne me reconnaissez pas ? " reprit-elle. — Quoi ! Madelon, c'est vous, m'écriai-je à mon tour. Avez-vous été malade,

ma chère ? — Ah ! pourvint Madelon, j'ai fait la maladie de tout le monde, et j'ai quinze ans de plus qu'il y a quinze ans. Je suis arrivée de quarante cinq à soixante, toujours sur mes jambes... Mais ne vous inquiétez pas, je sais encore faire la galette de sarrazin. " C'était son grand talent, que nous avions souvent célébré. Je lui promis mon appétit d'autrefois. " Et Henri, comment va-t-il ? — Il va bien, Monsieur ; il a fait comme vous : il a oublié de vieillir. Qu'il sera content de vous voir ! Il ne manque pas de parler de vous quand je lui sers quelque chose que vous aimiez. Venez ; il est là-haut, avec Madame, dans la chambre bleue ; vous savez, la chambre nuptiale, comme vous disiez... Etiez-vous gai dans ce temps-là, Monsieur ! Vous avez tout de même l'air plus rassis.

Madelon avait toujours trouvé quelque chose de très-plaisant à ce mot de *chambre nuptiale*. Elle n'était pas parvenue sans peine à le prononcer correctement, et depuis quinze ans elle continuait d'en rire, sans savoir pourquoi.

" Quelle drôle de chose, Monsieur, poursuivit la bonne créature, en s'arrêtant pour reprendre haleine sur les marches de cet escalier, qu'autrefois elle franchissait quatre à quatre comme nous ; quelle drôle de chose, cette jeunesse, pour avoir comme ça des mots et des idées qui font rire ! En disiez-vous, avec M. Henri ! Il y en a qui me reviennent et qui me dérident encore. Peut-être que ça ne serait pas de même aujourd'hui. Vous ne le diriez plus, ou je n'en rirais plus. La peine nous arrive de tant de côtés dans la vie de ce monde ! Le souci finit par faire son nid en dedans de nous, et nous restons tristes même sans sujet de chagrin. Ça se prend à tout le tempérament, Monsieur ; et j'ai peur que vous n'aimiez plus mes galettes. "

La marche lourde de Madelon s'accordait trop avec sa philosophie pour que l'une et l'autre ne fissent pas sur moi une certaine impression. Je me trouvais vieux tout à coup, dans cette maison et sur cet escalier où je me souvenais d'avoir été si jeune. J'y avais senti mes jarrets plus souples, mon cœur plus allègre. Madelon me mettait un poids de quinze ans sur les épaules.

J'entrai sans me faire annoncer dans la chambre bleue. Henri me sauta au cou. C'était toujours lui ; c'était cet œil pétillant, ce cœur vif que j'avais tant aimé. Le moment d'après, ce premier feu éteint, il me sembla que je ne le reconnaissais plus. Sa taille svelte et droite s'était épaissie et courbée ; sa parole si rapide était devenue lente ; le temps avait fait son sillon sur ce front dégarni de son abondante chevelure : front paisible

autrefois, et maintenant grave. Plus de flamme de gaieté dans ces yeux, qui désormais avaient trop regardé la vie. Je me rappelai qu'Henri, jadis, se plaignait de ne pouvoir dompter au fond de son âme l'opiniâtre sentiment du ridicule.—“ J'ai trop envie de rire, disait-il ; j'ai un démon qui me fait remarquer les grimaces des gens qui pleurent, même quand je les aime et quand je les plains.” Ah ! je n'eus pas besoin de lui demander son histoire pour savoir qu'il avait pleuré à son tour, que ce sentiment de l'ironie était dompté, cette flamme de rire à jamais éteinte.

La femme d'Henri m'avait moins vu. Elle ne put pas, sans un petit effort, se rappeler ma figure et mon nom. Et moi, partout ailleurs, je lui aurais parlé sans la reconnaître. Dans ma mémoire, c'était la fée de la jeunesse, vêtue de gaz, couronnée de fleurs, abordant la vie le sourire aux lèvres, par les chemins verts du printemps. Un cœur que rien n'a froissé, des regards qui n'ont vu rien de triste, un esprit qui n'a point conçu d'alarmes, des oreilles qui n'ont entendu que de douces paroles, des mains qui n'ont porté que des bouquets : tout le matin, toute la fleur, toute la promesse de la vie ! Ainsi elle m'était apparue le jour de son mariage, chrétienne, femme, enfant tout ensemble, harmonie de beauté, de foi, d'amour, de candeur ; sérieuse parce qu'elle croyait, heureuse parce qu'elle aimait, radieuse parce qu'elle ignorait... Après quinze ans, c'était une épouse vieillie aux soucis du ménage, une fille en deuil de sa mère, une mère en deuil de ses enfants. Sur son visage pâli, le torrent des larmes avait creusé plus profonde la trace des années ; dans son cœur soumis à la croix, elle étouffait l'inconsolable sanglot de Rachel. Je me rappelai que nous l'appelions *Stella matutina* : Maintenant, pensai-je, c'est *Mater dolorosa* qu'il faudrait dire.

Et dans ce moment, mes yeux qui parcouraient la chambre bleue et qui ne la reconnaissaient plus, s'arrêtèrent sur une image de la Mère de douleurs, au cœur percé de sept glaives.

Henri pria sa femme d'aller chercher ses enfants qu'il voulait me montrer, J'avais achevé l'examen de la chambre bleue.

“ Je ne retrouve ici, dis-je à mon ami, quand nous fûmes seuls, que ton visage et ton cœur. Nous avons fait de cette chambre un musée qui n'est pas celui que je vois.

—Le goût de l'esprit, me répondit-il, avait arrangé cette ancienne décoration : peu à peu elle a été remplacée par le goût et par les besoins du cœur, qui sont la prière et le souvenir. Ni toi ni moi n'avions songé au Crucifix : le voilà. A l'endroit qu'il occupe

se trouvait, si tu t'en souviens, la diane chasserresse : elle nous aurait moins consolés, quand la mort est venue allumer ici ses flambeaux ! J'ai donné à ma femme cette image de Marie au pied de la croix, et elle a remplacé je ne sais quelle gravure poétique, après la mort de notre premier enfant. Ce dessin, au-dessus de la toilette, où était la grande fête de Wateau, représente la tombe de mon père dans le cimetière de son village ; c'est par-là que j'ai commencé de bâtir, et les cyprès qui entourent l'édifice sont les premiers arbres que j'ai plantés. A côté est le portrait de la mère de ma femme. Elle est morte dans cette chambre, que nous seuls pouvons habiter désormais. Ces autres portraits sont maintenant ce qui nous reste de presque tous les êtres chers qui nous ont élevés, qui ont travaillé et souffert pour nous, et si tendrement pris soin de notre bonheur. Cet ange qui s'envole au ciel est le second enfant que Dieu nous a repris, notre chère petite Thérèse. Nous l'avons perdue l'année dernière, à six ans. Elle s'est écriée : “ Dieu ! Dieu ! où est Dieu ! Je veux aller à Dieu ! ” Et elle a emporté les derniers jours heureux de sa mère.

Les yeux d'Henri se remplirent de larmes. Troublé moi-même, je promenai silencieusement mes regards sur tous ces souvenirs funèbres. Mon ami comprit ma pensée.

“ Oui, frère Louis, me dit-il en me serrant la main, voilà ce que devient une chambre nuptiale : au bout de quelques années, c'est un mémorial de deuil, écrit du doigt de la mort.

“ Mais ajouta-t-il avec la forte foi du chrétien, grâce au Christ éternel, ni l'infamie, ni l'aversion, ni le désespoir ne sont entrés ici ; et que savons-nous si ce n'est pas la douleur qui nous a conservé au contraire l'amour, la confiance et la paix ?

LOUIS VEUILLOT.

L'homme de lettres souffre quelquefois, mais il ne s'ennuie jamais.

CONDITIONS :

LA SEMAINE paraît régulièrement le dernier jour de chaque semaine.

L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, invariablement payable d'avance.

On s'abonne à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur, Propriétaire-Gérant, côte Lamontagne, No. 8.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé franco au Propriétaire-Gérant.

Tout ce qui a rapport à la rédaction, comme lettres, correspondances, etc., doit être envoyé franc de port, avec cette suscription : “ A la Rédaction de *La Semaine*, Québec.”